

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Projet :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
SEL ET VERMOIS
MANONCOURT-EN-VERMOIS

Mission :

MODIFICATION DU PLU

Document :

REGLEMENT GRAPHIQUE

Date :

N° Planche

2

UA

: Centre ancien

UB

: Extension récente

UX

: Zone d'activités

1AU

: Zone d'urbanisation future à court terme

2AU

: Zone d'urbanisation future à long terme

A

: Zone agricole

Aa

: -secteur inconstructible

N

: Zone naturelle

Nh

: -secteur d'habitat isolé

Nj

: -secteur de jardins

NL

: -secteur de loisirs

Élément du paysage à protéger :

★

Élément bâti

●●●

Élément végétal

■

Emplacement réservé

▲▲▲

Alignement de façades

Dossier notification ppa

ESTERR

URBANISME - PAYSAGE

Echelle : 1/5 000